

Politiques linguistiques et politiques d'alphabétisation au Cameroun : parcours historique, avancées et incidences sur la population

NGOUFO YEMEDI Joelle*

La préservation du patrimoine culturel d'un peuple suppose la conservation et la pérennisation de tout bien matériel ou immatériel portant des traces de l'histoire ou de l'art de ce peuple. À ce titre, la langue se présente comme l'un des véhicules du patrimoine oral de l'humanité et un moyen de préservation de la diversité culturelle. La langue constitue également un outil de développement, dans la mesure où elle facilite les échanges et les négociations économiques, politiques, sociales et culturelles. Compte tenu de ces atouts, des mesures telles que la mise en œuvre de politiques d'alphabétisation sont souvent prises au niveau institutionnel afin de permettre à un État de disposer d'une population alphabétisée et capable de communiquer au travers d'une ou plusieurs langues communes.

Au Cameroun, les langues officielles sont l'anglais et le français. En outre, le pays compte une multitude de langues locales (plus de 280 langues) liée à sa multiplicité ethnique (plus de 250 ethnies). Ce foisonnement des langues locales a favorisé l'expansion rapide des langues officielles. A contrario, les actions en faveur des langues camerounaises sont restées timides.

La présente étude vise à retracer l'historique des politiques linguistiques et des politiques d'alphabétisation au Cameroun et à mettre en exergue leurs incidences sur la population. L'étude s'articule autour de deux axes principaux, à savoir :

- la présentation de l'évolution des politiques linguistiques et des politiques d'alphabétisation au Cameroun, tout en mettant en relief les réactions successives des populations ;
- l'examen de l'incidence de ces politiques sur l'attitude des populations et sur leurs niveaux d'alphabétisation en langues officielles et en langues camerounaises.

Politiques linguistiques et politiques d'alphabétisation : évolution et réaction des populations

La politique linguistique est l'ensemble des mécanismes institutionnels mis en œuvre pour la formalisation et le développement d'une ou plusieurs langues. La politique d'alphabétisation quant à elle est

* Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP) – Cameroun.

l'ensemble des mécanismes institutionnels qui visent l'introduction d'une ou plusieurs langues au sein d'une population en vue de l'amener non seulement à pouvoir les lire et les écrire, mais aussi à communiquer dans ces langues.

Si l'on exclut les hiéroglyphes et l'arabe, l'Afrique est un continent qui s'est longtemps caractérisé par une faible présence de la tradition écrite, situation qui a largement constitué un frein à l'expansion des langues africaines. Au Cameroun, le développement sous forme écrite des langues locales s'est intensifié avec l'arrivée des premiers missionnaires. Ce contact avec les missionnaires occidentaux a entraîné une succession de faits et d'événements qui ont progressivement et profondément modifié l'environnement linguistique du pays et la situation des populations en matière d'alphabétisation.

De la période précoloniale à l'indépendance en 1960 : promotion des langues camerounaises et des langues occidentales¹

L'histoire révèle que les premiers contacts du Cameroun avec les nations occidentales ont eu lieu vers 1472. En effet, les Portugais ont découvert le Cameroun à travers la côte, au niveau des berges du fleuve Wouri (région du Littoral). De la côte, les nouveaux arrivants ont progressivement pénétré l'arrière-pays et ont découvert les peuples de différentes cultures qui y habitaient.

Les premières formes de politiques linguistiques et de politiques d'alphabétisation au Cameroun ont été mises en œuvre par l'Église sous fond de « stratégies d'évangélisation ». En effet, la Mission Baptiste de Londres, arrivée au Cameroun en 1841, a été la première mission chrétienne à s'implanter sur le territoire. Son fondateur, l'anglais William Carey, avait défini une stratégie d'évangélisation traduite en cinq axes principaux : (i) utiliser toutes les méthodes possibles et appropriées pour la prédication ; (ii) distribuer la Bible en langue locale ; (iii) créer une Église ; (iv) étudier la langue et les idées des peuples non chrétiens et (v) former les pasteurs indigènes (Slageren, 1969). À ces tâches d'évangélisation, étaient associées des activités d'alphabétisation, des activités scolaires et pédagogiques. Toutefois, les écoles créées avaient principalement pour but l'approfondissement de l'enseignement religieux.

Cette stratégie d'évangélisation va être à l'origine du développement de l'alphabétisation des populations en langues camerounaises, mais aussi en langues étrangères. Le Cameroun ayant été soumis à l'administration de trois puissances coloniales (allemande, française et britannique), chaque puissance développera sa propre politique d'alphabétisation.

Activités linguistiques et activités d'alphabétisation des missionnaires : du règne des protestants à la concurrence avec les catholiques

Les premiers travaux de formalisation d'une langue camerounaise ont débuté en 1843 avec le Pasteur Joseph Merrick et se sont poursuivis avec l'implantation concrète en 1845 de la mission protestante britannique : la « Société des Missions Baptistes de Londres ». Tel que déjà souligné,

¹ Les principales sources d'informations de cette section sont tirées de : Slageren (1969), Stumpf (1979), Tabi-Manga (2000) et du site : www.fr.wikipedia.org.

la politique adoptée par les missionnaires baptistes consistait à évangéliser les populations en utilisant la langue locale et en distribuant la Bible rédigée dans cette langue. À cet effet, le pasteur Alfred Saker élaborait un premier abécédaire ainsi que les règles d’orthographe de la langue « *duala* », langue parlée par les communautés vivant sur la côte ; puis il traduisit et imprima la Bible en cette langue. Les ouvrages religieux traduits (Évangile de Matthieu, Nouveau et Ancien Testaments) furent imprimés entre 1848 et 1872. Il normalisa également l’orthographe du *duala* et produisit des livres scolaires dans ladite langue. Cette politique d’évangélisation en langue locale s’est poursuivie après l’arrivée en 1886, des missionnaires protestants de la Mission de Bâle, une institution germano-suisse.

Pendant que la langue *duala* se développait sous la forme écrite, une autre langue gagnait progressivement du terrain sur la bande côtière. Il s’agit du « *pidgin-english* », une sorte de langue-fusion qui tire son fondement de l’anglais et qui a été enrichie par le portugais, l’allemand, le français et les langues camerounaises. Cette langue a été particulièrement utilisée pendant les échanges entre populations de différentes ethnies et lors des transactions politiques et commerciales avec les pays occidentaux et les pays voisins, notamment le Gabon et le Nigéria.

Les Allemands, installés dans l’estuaire du Wouri et étant uniquement en contact avec le peuple *duala*, décidèrent de faire du *duala* la « langue d’État » et par conséquent la langue d’évangélisation et d’instruction. L’exécution de cette décision avait été confiée à la Mission de Bâle. Celle-ci construisit de nouvelles écoles et des écoles normales pour poursuivre ses activités.

Cependant, les populations dans l’enclave de Victoria (actuelle ville de Limbé, dans la région du Sud-Ouest), placées d’abord sous l’autorité britannique, puis allemande en 1887, avaient été alphabétisées en anglais et se considéraient comme une population « civilisée ». Elles s’opposèrent donc à l’introduction de la langue *duala*, car celle-ci n’était pas leur langue maternelle. Cette opposition était d’autant plus enracinée qu’une mésentente existait entre les résidents de Victoria et une communauté voisine éloignée de la côte. Cette communauté, nommée Bakweri et vivant autour du Mont Cameroun, parlait une langue assez similaire à la langue *duala* et était traitée de « bushmen » (hommes de brousse) par les Victoriens. Dès lors, il était difficile pour les Victoriens d’accepter de se faire alphabétiser dans une langue parlée par un peuple pour lequel ils n’avaient aucune considération. De plus, l’anglais et l’allemand offraient particulièrement des perspectives d’emplois dans les structures gouvernementales et commerciales comme interprètes, employés de poste, employés de douane, etc. Pour résoudre ce problème, deux types d’écoles furent ouvertes : des écoles où l’on enseignait en *duala* et des écoles où l’on enseignait en allemand.

La présence, dès 1890, des missionnaires catholiques allemands (les Pères Pallotins), installés à Edéa, sur la rive gauche de la Sanaga dans la région du Littoral, va contribuer à l’intensification des enseignements en allemand. Les catholiques gagneront rapidement du terrain au détriment de la Mission de Bâle, du fait de leur adaptation au système colonial allemand, de leur non-ingérence dans le domaine administratif et de leur capacité à satisfaire le désir des jeunes Camerounais de bénéficier d’un enseignement en allemand pour communiquer aisément avec les autorités administratives. Les pratiques en cours vont ainsi connaître des changements : outre l’évangélisation, l’éducation aura une mission de « civilisation des indigènes ». Elle devra également développer, chez les élèves, « *l’obéissance et le respect envers l’autorité du gouvernement* » (Stumpf, 1979, p. 46). Entre-temps, les missionnaires de Bâle continuèrent d’enseigner en langue *duala*.

La Mission Presbytérienne Américaine, quant à elle, choisit le « *bulu* » comme langue d'évangélisation et d'enseignement². En effet, arrivés au Cameroun autour de 1856-1866, leurs missionnaires s'établirent à Batanga (en pays Bulu dans la région du Sud) et créèrent le centre d'évangélisation de Batanga Bongahélé. Un autre missionnaire, le docteur Clemens Good, installé dans cette région entre 1892 et 1894, acheva la traduction de la Bible en langue *bulu*. Dès lors, transmettre les enseignements en *bulu* se présentait comme l'un des meilleurs atouts pour gagner le plus de fidèles possibles. Cependant, dans la Haute-Sanaga (région du Centre), le peuple Basaa s'opposa à l'introduction du *bulu* dans leur communauté. Ainsi, ce fut le *dua* qui y fut introduit par la Mission de Bâle (même si cela n'empêcha pas, à ce qu'il paraît, l'évangélisation en langue « *basaa* »).

Un autre fait marquant dans la stratégie missionnaire des catholiques, et qui va largement contribuer au développement de la transcription des langues camerounaises, est la liberté du choix de la langue d'évangélisation accordée aux prêtres responsables des missions d'évangélisation. Ainsi, en entrant dans l'arrière-pays, les catholiques y trouvèrent d'autres communautés (peuple ewondo autour de Yaoundé, peuple des Grassfields dans les hauts plateaux, peuple de l'Adamaoua méridional). Ce faisant, ils diversifièrent les langues locales d'instruction religieuse : *basaa*, *ewondo*, *ngumba*, etc. Au cours de la même période, au sein du peuple Bamoun, communauté résidant dans les hauts-plateaux (région de l'Ouest), le Roi Njoya avait créé en 1896 une écriture bamoum dénommée « *shūmom* ». Cette dernière était utilisée pour enseigner la foi chrétienne dans les écoles créées sur le territoire Bamoun, écoles également fréquentées par les élèves des villages voisins (Bagham, Bafoussam, Bamougoum, etc.).

Dans la poursuite de leurs activités d'évangélisation et de scolarisation, les missionnaires de Bâle s'installèrent à partir de 1902 à Bali, village situé dans les hauts plateaux. Soulagés de l'absence de concurrence entre institutions religieuses dans la zone (excepté la menace de l'islamisation), ils étudièrent et formalisèrent la langue « *bali* » en particulier le linguiste D. A. Vielhauer. Ils prévoyaient d'ériger le *bali* en langue officielle pour toutes les régions situées dans les hauts plateaux (partie occidentale du Cameroun oriental). Ainsi, entre début 1900 et 1933, un recueil de cantiques, un catéchisme, l'histoire sainte et le Nouveau Testament furent publiés en langue *Bali*. Cependant, les administrateurs allemands, estimant qu'il existait plusieurs autres langues locales dans la zone, s'opposèrent à la désignation du *bali* comme langue officielle de la région, d'autant plus qu'à l'époque, sévissaient des conflits ouverts entre les guerriers Balis et les autres ethnies Grassfields limitrophes. Par ailleurs, face à la concurrence catholique dans la communauté Bakweri (résidant dans la région du Sud-Ouest), la Mission de Bâle fut contrainte, vers 1904, d'introduire l'allemand comme une discipline dans son programme scolaire.

Vers l'uniformisation des programmes d'enseignement par l'administration allemande

Le choix de l'allemand comme langue d'instruction n'avait pas uniquement une visée pédagogique, mais il l'était surtout pour des considérations politiques. En 1907, quand le juriste Théodore Seitz occupa le poste de gouverneur du Cameroun allemand, il se préoccupa particulièrement des questions d'éduca-

² Les enseignements en langue *bulu* dispensés par la Mission Presbytérienne Américaine étaient organisés en 3 sections d'une durée de 3 à 4 ans. Dans la première section, les enseignements portaient sur l'apprentissage de l'alphabet en *bulu* et sur les histoires bibliques. La seconde section était consacrée à l'écriture des syllabes et au récit des passages bibliques. La troisième section enfin consistait essentiellement aux révisions générales. A la fin de ces enseignements, les plus âgés étaient admis à recevoir le baptême et les plus jeunes à apprendre la langue allemande. A l'actif de cette mission, il faut citer la création de l'école normale de Foulassi en 1926, dont la première promotion composa, en 1928, ce qui deviendra l'hymne national du Cameroun indépendant (Slageren, 1969).

tion et de langues. Il s'opposa non seulement à l'expansion de la langue *duala*, par crainte de la montée en puissance de l'ethnie *duala*, mais aussi au *pidgin-english*. Cette langue (le *pidgin-english*) était de plus en plus utilisée entre les communautés et pouvait à la longue constituer un frein pour la progression de l'allemand sur le territoire.

En 1910, un arrêté stipula que le gouverneur devait exercer le contrôle sur toutes les écoles du Cameroun. Dès lors, on enseigna de plus en plus l'allemand dans les écoles ; la fréquentation scolaire devint obligatoire pour chaque enfant ; un programme scolaire uniforme fut mis sur pied ; des subventions furent accordées aux écoles missionnaires en fonction du respect du programme scolaire gouvernemental et du pourcentage de réussite des élèves à l'examen officiel. Dans les écoles villageoises³ spécialement, on pouvait enseigner la langue locale ou l'allemand, et par défaut, une langue « vernaculaire » proche de la langue locale, ceci avec l'autorisation du gouverneur. L'enseignement de la langue *duala* fut circonscrit aux zones où elle avait déjà été enseignée : Douala, Victoria, Kumba, Buea, Yabassi et Edéa. Par ces mesures, l'administration allemande témoignait de sa ferme volonté d'encourager toutes les initiatives visant à faire de l'allemand la langue du Cameroun. À titre illustratif, les premiers examens officiels, organisés en 1911, furent passés en allemand. L'enseignement de l'allemand prenant de plus en plus corps dans les écoles, l'instruction religieuse sera progressivement reléguée au second plan.

En 1912, le nouveau gouverneur, Karl Ebermaier, confirma la volonté de l'administration allemande à circonscrire la langue *bali* à la ville de Bali. Par contre, l'administration donna son accord pour l'utilisation de la langue « *bamum* » (*shümom*) dans la région des Grassfields, car elle avait en sympathie le roi Njoya.

La décision de l'administration allemande d'encourager l'enseignement de l'allemand dans les écoles suscita des discussions politiques. En effet, alphabétiser les populations en langue occidentale leur donnait la possibilité de lire et comprendre le contenu des journaux, de participer aux débats, d'être informées des désaccords entre puissances coloniales, ainsi que des modes d'administration des autres colonies. Cette situation était susceptible de mettre à mal l'autorité de l'administration. On proposa donc au gouverneur d'exclure la lecture et l'orthographe de l'enseignement de la langue allemande.

Les conflits linguistiques et le climat de rivalité entre institutions religieuses amenèrent l'administration allemande à soulever le débat sur la langue officielle du Cameroun à la Conférence de 1914 tenue à Berlin. À l'issue de la conférence, aucune décision ne fut prise. Il était question pour Ebermaier, le gouverneur de l'époque, de réfléchir aux différentes suggestions et si nécessaire, de scinder le Cameroun en zones linguistiques.

Activités d'alphabétisation pendant et après la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale (1914-1918) freina les activités scolaires. Les personnes alphabétisées, particulièrement les catéchistes, furent soupçonnés d'espionnage. Plusieurs ouvrages (livres et papiers) furent brûlés et plusieurs chrétiens dispersés et persécutés. C'est grâce à l'action de la Mission de Paris, arrivée au Cameroun en 1917, que les persécutions vis-à-vis des chefs locaux et des chrétiens s'atténuèrent progressivement.

³ À cette époque il existait deux types d'écoles : les *écoles villageoises* qui couvraient les deux premières années d'enseignement et les *écoles moyennes* qui couvraient la 3^e et la 4^e année d'enseignement (Stumpf, 1979).

En 1916, le Cameroun oriental passa sous administration française et le Cameroun occidental sous administration anglaise. L'administration française, contrairement à l'administration allemande, prit rapidement en main tout ce qui concernait l'éducation et définit le programme d'enseignement à appliquer dans toutes les circonscriptions par les instituteurs et missionnaires français de la partie orientale du Cameroun. L'arrêté du 1^{er} octobre 1920 consacra formellement le français comme unique langue d'enseignement. L'objectif était d'introduire la « civilisation » au sein des peuples autochtones, de répandre à large spectre la langue française, de former des auxiliaires autochtones, et surtout, de gagner suffisamment du terrain dans les sphères politique et économique.

Dans le Cameroun occidental, l'administration britannique était beaucoup moins rigide. Elle estimait que l'éducation devait être assurée par 4 acteurs : l'État, le responsable de l'établissement scolaire, l'Église et les parents. De 1916 à 1921, les enseignements étaient assurés par des officiers politiques du fait du manque d'enseignants et de leur faible niveau de formation. On privilégia non seulement l'instruction religieuse, mais aussi l'enseignement en langues locales de façon à pouvoir adapter l'école aux réalités locales. Par ailleurs, les Britanniques avaient une préférence pour les internats ou écoles-pensionnats. Les valeurs à inculquer aux élèves pendant leur instruction étaient : le travail, l'honnêteté, l'humanisme, la solidarité, la discipline et la pratique sportive ; bref, tout ce qui avait pour « *but de former et de fortifier le caractère des élèves* » (Tabi-Manga, 2000, p. 54). La stratégie britannique s'inscrivait ainsi dans la continuité de l'action des missions protestantes de l'administration allemande, à la différence que la langue allemande ne devait plus être enseignée.

Le programme d'enseignement arrêté par l'administration française était scindé en deux niveaux d'enseignement : (i) le premier niveau, dispensé à l'école du village, consistait à former l'apprenant en français parlé appliqué à la vie rurale, à l'hygiène et à l'agriculture ; (ii) le deuxième niveau, dispensé à l'école régionale, visait à approfondir les connaissances en langue française. Il existait un 3^e type d'écoles appelé *cours d'adultes* dont l'objectif était de procurer aux adultes n'ayant pas d'instruction, des rudiments en lecture, en écriture et en expression orale dans la langue française. Pour encourager l'utilisation du français dans les établissements scolaires, on forma les instituteurs de la Mission de Bâle en français ; on accorda des subventions aux écoles qui enseignaient le français, proportionnellement au nombre d'élèves ayant réussi à l'examen officiel (présenté en français) ; on fixa des taxes plus faibles pour les ouvrages en langue française (4 % contre 12,8 % pour les livres écrits en d'autres langues, y compris ceux en langues camerounaises).

Continuité de l'action missionnaire jusqu'à l'indépendance

Malgré la désignation du français comme unique langue d'enseignement, certaines écoles privées ou non reconnues, se présentant sous des appellations diverses comme « *écoles de catéchisme, écoles-chapelles ou écoles villageoises* » (Stumpf, 1979, p. 83), continuèrent de dispenser des enseignements en langues locales. Les responsables de ces établissements scolaires justifiaient cette attitude par l'insuffisance d'instituteurs francophones et les contraintes financières. Par ailleurs, certains religieux (ceux de la mission protestante de Paris, de la congrégation catholique « les Spiritains »...) avaient la conviction qu'une alphabétisation des populations sans aliénation passait d'abord par l'enseignement de la langue maternelle⁴ ; par conséquent,

⁴ L'administration française par contre arguait que l'apprentissage de la langue maternelle serait plus aisé une fois que l'apprenant aurait une certaine maîtrise du français. En outre, il existait 80 langues dans le pays à cette époque (années 1920) et certains termes abstraits européens étaient difficilement traduisibles en langues locales (Stumpf, 1979).

il fallait continuer les enseignements en langues locales. La prise de position de ces religieux et de certains partisans des langues locales amena l'administration française à promulguer un arrêté le 11 août 1921, « *ordonnant l'enseignement en français à l'école, mais laissant la liberté d'emploi du vernaculaire à l'église ou à l'école* » (Stumpf, 1979, p. 92).

Cet arrêté remit au goût du jour l'effervescence des institutions religieuses pour les activités d'évangélisation en langues camerounaises et de développement de leur forme écrite. Ainsi :

- les catholiques, installés dans la région du Centre, continuèrent l'enseignement du catéchisme et de l'Évangile en langue locale et particulièrement en langue *ewondo*, langue qui, dans leur zone d'action, offrait plus de chances de convertir les populations autochtones au catholicisme ;
- un autre prêtre catholique, Monseigneur Plissoneau, réinstaura le *pidgin-english* en pays Bamiléké du fait, non seulement de l'extrême diversité linguistique de la zone, mais aussi du caractère véhiculaire de cette langue entre le littoral et les Grassfields. En outre, cette langue recueillait davantage l'adhésion des populations. Il fit donc imprimer un catéchisme et un missel en *pidgin-english* ;
- les Presbytériens américains formèrent les enfants en langue locale, notamment en *bulu*, pendant une durée de 2 à 3 ans, pour l'année d'après, passer à l'enseignement de la langue française. La formation des catéchistes et des maîtres, quant à elle, consista en une demi-journée d'enseignement du français et en une demi-journée d'étude de la Bible et de l'histoire sainte en langue *bulu* ;
- les missionnaires de L'Église Fraternelle Luthérienne, couvrant la partie septentrionale du pays, traduisirent la Bible en langues *massana*, *mousgoum*, *mundang* et *toupouri*. En collaboration avec la Mission du Soudan, ils traduisirent également le Nouveau Testament en langue *fulfulde* ;
- la Mission Luthérienne Norvégienne, quant à elle, s'investit dans la traduction du Nouveau Testament en langue *mboum* ;
- le missionnaire Paul Dieterlé de la Mission protestante de Paris, installé dans les hauts plateaux de 1928 à 1944, commença l'évangélisation en langue « *bamum* » (*shūmom*). Face au mécontentement des populations et aux rapports conflictuels entre le sultan Njoya et l'administration française en 1930, la mission choisit d'abord la langue « *bandjoun* », comme langue d'évangélisation, puis elle changea à nouveau d'avis pour évangéliser en langue « *bangangté* » ;
- les populations du village Ngoumba (situé dans les environs de Kribi et Lolodorf) exigèrent en 1934 la traduction de la Bible en langue *ngumba* ;
- les Bâlois, dans le Cameroun britannique, travaillèrent sur les langues *kenyan*, *banyangi* et *bakossi*.

Suite aux mauvais résultats (29 %) obtenus par les élèves des écoles catholiques aux examens du certificat d'études primaires de 1924, la mission catholique modifia dès 1930 son système d'enseignement en introduisant, dès les premières années, l'enseignement de la langue locale et du français.

Au cours de la même période, dans le Cameroun britannique, on introduisit l'enseignement de l'anglais dans les écoles, car les principales langues camerounaises d'instruction (*duala* et *bali*) peinaient toujours à être acceptées par les populations, particulièrement par les jeunes qui manifestaient de l'engouement pour la langue anglaise. Il faut souligner que la langue *duala* posait également problème à l'administration britannique, car elle était utilisée dans le Cameroun francophone. Certains missionnaires par contre, les catholiques millhilliens et les baptistes notamment, préférèrent le *pidgin-english*, car cette langue était mieux acceptée par les populations, quelle que soit leur origine ethnique. Jusqu'en 1943, il était demandé, dans les écoles, de commencer l'instruction par la langue locale du village, notamment pendant les deux premières années, et d'introduire par la suite l'anglais.

Une situation similaire fut également observée au Cameroun francophone : l'administration autorisa les missions à prodiguer des enseignements élémentaires en langue locale tout en maintenant le français comme langue d'instruction. Par ailleurs, les fonctionnaires pouvaient bénéficier d'augmentation de salaire en cas de réussite aux examens en langues camerounaises. Les langues d'examen étaient notamment le *bulu*, le *fulfulde*, le *duala*, le *bassa*, le « *bandjoun* », le « *bamun* », l'*arabe* et le *baya*.

Cette situation de tolérance vis-à-vis des langues camerounaises fut interrompue en 1944 : à l'issue de la Conférence de Brazzaville de 1944, seul le français fut autorisé comme langue d'enseignement. Toutefois, en 1949, toujours sous la pression des communautés religieuses, mais surtout sous celle des Nations Unies, les langues camerounaises furent autorisées, comme matière/discipline d'enseignement. Cette fois-ci, ce fut la population camerounaise qui manifesta un rejet pour les langues locales, car pour elle, ces langues présentaient moins d'atouts et d'opportunités que les langues occidentales. C'est ainsi que les langues camerounaises perdirent de leur notoriété et de leur intérêt dans les établissements scolaires, aussi bien dans ceux du primaire que dans ceux du secondaire, situation accentuée par la pénurie d'instituteurs après la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945).

Dans le Cameroun britannique, en 1956, on interdit l'usage du *pidgin-english* dans les établissements scolaires. En 1958, l'administration anglaise choisit l'anglais comme unique langue d'enseignement : le *duala* et le *bali* furent relégués au rang de langues d'instruction religieuse pour les communautés d'expression *duala* ou *bali*.

En somme, en observant l'environnement linguistique camerounais, de la période coloniale à celle d'avant les indépendances de 1960, il se dégage 3 grandes tendances :

- *les partisans pour l'alphabétisation des populations en langues camerounaises*, particulièrement les missionnaires. Certains défendaient l'argument selon lequel l'enseignement et l'évangélisation devaient commencer ou devaient être faits en langues maternelles, ce qui permettait d'éviter une aliénation intellectuelle de l'apprenant et par conséquent, un rejet de ses origines et de ses fondements culturels. Pour d'autres, il fallait éviter que les populations camerounaises aient suffisamment de connaissances en langues occidentales, pour des raisons essentiellement politiques et économiques : (i) les populations pouvaient dès lors avoir accès à des informations pouvant mettre à mal l'autorité coloniale ; (ii) les jeunes particulièrement pouvaient nourrir plus d'ambitions pour des emplois administratifs et refuser ainsi les tâches agricoles et manuelles ;
- *les partisans pour l'alphabétisation des populations en pidgin-english* : cette position était particulièrement défendue par certains missionnaires qui estimaient que cette langue était plus acceptée par la majorité des communautés autochtones, quelle que soit leur appartenance ethnique ;
- *les partisans pour l'alphabétisation des populations en langues occidentales (allemand, français, anglais)*, qui voyaient en cela un tremplin pour faciliter la communication entre l'administration coloniale et les populations. Certains partisans trouvaient en cela l'un des meilleurs moyens pour contourner la diversité linguistique du pays et se faire accepter par les populations réfractaires aux langues camerounaises d'instruction qui étaient différentes de leur langue maternelle. Dans cette catégorie, il faut inclure la jeunesse camerounaise qui voyait, dans les langues occidentales, un avenir économique plus prometteur, mais aussi un tremplin pour s'extirper de la gérontocratie en vigueur dans les villages.

C'est dans ce climat en faveur des langues occidentales, au détriment des langues locales, que le Cameroun accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960.

Des années 1960 aux années 2010 : priorité accordée aux langues officielles

Après l'indépendance et jusqu'aux années 70, les actions de promotion des langues camerounaises sont restées timides, du fait de la faible implication des pouvoirs politiques. En effet, le rapport d'un assistant technique de l'UNESCO, arrivé au Cameroun francophone au début des années 60, traduit assez nettement la position du Cameroun à cette époque :

« Dès mon arrivée au Cameroun, j'ai proposé aux autorités camerounaises de mener, à titre expérimental, une action à la fois en français et dans une langue locale. Après étude des aspects techniques, politiques et financiers de la question - et aussi des délais plus ou moins grands qu'imposerait l'un ou l'autre choix -, le Commissaire Général à la Jeunesse, aux Sports et à l'Éducation Populaire de l'époque m'a fait savoir que le gouvernement n'envisageait, pour le moment tout au moins, que l'alphabétisation en français. » (Fourré, 1965, p. 7).

Il faut souligner que certains pays africains, au lendemain de la vague d'indépendance des années 50 et 60, ont adopté cette même attitude. En effet :

« La langue des anciens colonisateurs est restée la langue de communication et d'enseignement, et très peu d'efforts ont été faits pour la promotion des langues nationales. L'élite locale, intellectuelle et dirigeante, pour garder ses privilèges sociaux, a défendu le statu quo » (Bijeljac-Babic, 1985, p. 9).

Les raisons évoquées par cette élite pour justifier l'absence d'actes concrets de promotion des langues nationales pendant cette période étaient entre autres : (i) la crainte de l'altération de l'unité nationale ; (ii) la difficulté du choix d'une langue parmi la multitude existante ; (iii) le retard dans la transcription des langues africaines et de leurs outils pédagogiques ; (iv) le coût élevé des actions de développement de ces langues. En effet, même si les missionnaires ont formalisé certaines langues africaines et qu'ils ont pu en constituer l'alphabet, la grammaire, les manuels et les dictionnaires, il faut souligner que certaines œuvres ont été produites par des non-spécialistes et présentaient des limites au niveau de leur codification. En d'autres termes, une partie de ces travaux se sont avérés inutilisables et certaines langues nécessitaient des études plus approfondies pour codifier et harmoniser leur alphabet, standardiser leur orthographe et leur vocabulaire, avant leur adoption comme langues d'enseignement et d'alphabétisation.

En ce qui concerne le coût élevé de telles actions, il aurait fallu : (i) concevoir, pour chaque langue africaine, des machines à écrire, des machines d'impression, des programmes de traitement de texte, etc. ; (ii) élaborer des manuels adaptés aux programmes éducatifs des pays voisins utilisant la même langue africaine ; (iii) former le personnel enseignant chargé de dispenser les enseignements en langue africaine ; (iv) sensibiliser les populations à l'utilisation de ces langues ; (v) instaurer des campagnes d'alphabétisation et assurer la coordination entre les structures impliquées et ; (vi) définir la coopération interétatique (Bijeljac-Babic, 1985). Ces faits, observés au niveau du continent africain, sont le reflet de la situation camerounaise.

Politique d'alphabétisation des années 60 à 90 : des hésitations de l'État au règne des ONG

Après son indépendance le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun francophone est devenu « République du Cameroun » avec le français comme langue officielle. Suite au Référendum de 1961, la partie Sud de la colonie britannique se rattacha au Cameroun oriental et c'est ainsi que, le 1^{er} octobre 1961 à la faveur de la réunification, le Cameroun oriental et le Cameroun occidental constituèrent la

« République fédérale du Cameroun » : la constitution du 26 octobre 1961 érigea également l'anglais comme langue officielle (article 55). Ainsi, on introduisit l'enseignement de l'anglais dans les écoles secondaires du Cameroun francophone et l'enseignement du français dans établissements scolaires du Cameroun anglophone.

En 1962, face à l'analphabétisme persistant au sein de la population, le Président de la République du Cameroun de l'époque, Ahmadou Ahidjo, annonça le lancement d'un programme d'alphabétisation en vue de prendre en charge la population analphabète. Ainsi, dès 1963, une campagne nationale d'alphabétisation semi-massive fut mise en œuvre. Cette campagne d'alphabétisation et d'éducation populaire, appelée « *École sous l'arbre* », visait non seulement à apprendre aux populations à lire et à écrire en français⁵, mais aussi à leur donner une formation à la vie pratique et aux activités culturelles. Le programme s'était fixé comme indicateur objectivement vérifiable (IOV), l'alphabétisation de 100 000 adultes par an.

La formation des adultes en français était essentiellement dispensée dans les « centres d'alphabétisation » et la formation à la vie pratique et aux activités culturelles était dispensée dans les « foyers culturels » (généralement ouverts en zone urbaine). Les enseignements à la vie pratique consistaient à former les apprenants en cuisine, en couture, en techniques agricoles, en hygiène, en civisme, et à organiser des causeries éducatives. Les activités culturelles consistaient en des cours de théâtre et de chants, en des séances de récits des contes et de projections cinématographiques (« Cinébus »). Dans les foyers culturels, il était également donné des cours d'alphabétisation. À ces formations étaient associées des émissions radiophoniques (« Le magazine des Animateurs »), des séances de formation des instructeurs, des animateurs et des bénévoles (Fourré, 1965).

Malgré une insuffisance en matériel de travail, cette campagne a connu du succès au début de son exécution. Elle a bénéficié de l'appui de l'UNESCO et de l'État, à travers le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Culture, les autorités politiques et administratives. Elle a également bénéficié de l'engagement des instructeurs et animateurs et de l'enthousiasme des populations. Cependant, à partir de 1966, on assista progressivement à la fermeture des centres d'alphabétisation, à la démotivation des alphabétiseurs et des animateurs, ainsi qu'à la désertion des cours par les adultes ; si bien que les activités de ce programme fonctionnèrent au ralenti jusqu'à leur interruption en 1970. Les raisons évoquées sont notamment l'insuffisance de coordination, de concertation et de planification du programme ; l'insuffisance du personnel, des supports didactiques et logistiques ; l'inadéquation entre les manuels utilisés et les réalités sociales vécues par les populations, la démotivation des adultes face à l'attente des effets positifs de cette campagne (amélioration de leur situation sociale et économique), le choix du français comme unique langue d'alphabétisation, au détriment de l'anglais et des langues camerounaises, la priorité institutionnelle accordée à la scolarisation des enfants, etc.

Le changement de stratégie de l'État en faveur de la scolarisation reposait sur le principe selon lequel, pour éradiquer définitivement l'analphabétisme, il fallait surtout scolariser les enfants. Or, comme le souligne Lizarzaburu (1983),

⁵ Bien que le Cameroun soit indépendant, la partie orientale (francophone) et la partie occidentale (anglophone) avaient chacune son système éducatif propre. La campagne d'alphabétisation dont il est question était essentiellement centrée au Cameroun francophone.

« il est impossible de faire participer un pourcentage élevé d'enfants à l'école primaire dans une communauté analphabète. Dans ces conditions, il apparaît très difficile d'assurer l'assistance de l'enfant à l'école et il est plus difficile encore qu'il reste à l'école pendant une période de six ans ou plus. » (p. 3).

Les années 70 et 80 ont donc été essentiellement consacrées à l'éducation des enfants. Les activités linguistiques et d'alphabétisation en langues camerounaises étaient beaucoup plus centrées dans des domaines spécifiques ou réalisées dans le cadre de certains projets (Tabi-Manga, 2000). À cet effet, il faut noter l'introduction, à partir 1970, des enseignements en langues camerounaises au sein de l'université de Yaoundé (unique université d'État de l'époque) : *ewondo*, *bulu*, *fang*, *basaa*, *duala*, *fe'fe'*, « *bandjoun* » et *fulfulde*. Ces enseignements visaient à tester la capacité de généralisation des théories linguistiques. Mais pour des raisons quasi similaires à celles qui ont mis un terme à la campagne nationale « *École sous l'arbre* », l'initiative a pris fin en 1977.

En 1974, un projet d'identification des langues camerounaises dénommé ALCAM (Atlas Linguistique du Cameroun) fut lancé. Il visait le dénombrement, la cartographie, la classification et la description des langues camerounaises. Les résultats des travaux menés dans le cadre de l'ALCAM ont permis de déterminer l'existence de 248 langues camerounaises (atlas de 1991). Il faut néanmoins souligner qu'à la suite de la réunion sur l'unification et l'harmonisation des stratégies de notation des langues camerounaises tenue en 1979, les linguistes nationaux ont codifié un alphabet général des langues camerounaises.

Le Projet de Recherche Opérationnel pour l'Enseignement des Langues au Cameroun (PROPELCA) quant à lui vise, depuis 1981, l'enseignement des langues maternelles à l'école primaire. La phase expérimentale a consisté à l'enseignement en priorité de l'une de ces 4 langues : *ewondo*, *fe'fe'*, *lamso* et *duala*. Par ailleurs, le PROPELCA appuie certains établissements qui dispensent les cours de langues camerounaises. Il faut en effet souligner que des établissements secondaires confessionnels offrent ce type de cours à leurs élèves. On peut citer le Collège Libermann à Douala avec l'enseignement du *bassa*, du *duala*, de l'*ewondo* et du *ghomálá* (*bandjoun*), le Collège de la Retraite à Yaoundé avec la langue *ewondo*, les établissements du secondaire relevant du diocèse de Nkongsamba avec l'enseignement du *fe'fe'* et du *duala*.

Avec la crise économique des années 80, suivie de la dévaluation du franc CFA en 1994, le secteur éducatif a été négativement affecté. La réduction de la dépense publique et la détérioration des conditions de vie des populations ont largement freiné toutes les activités liées à l'alphabétisation ; même si en 1990, un Comité National d'Alphabétisation (CNA) a été mis sur pied. Ce comité était chargé de contribuer à l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alphabétisation, de faire des propositions destinées au succès des programmes d'alphabétisation et d'organiser toutes manifestations relatives à l'alphabétisation. Pendant cette période, le secteur de l'alphabétisation a été particulièrement animé par certaines institutions et ONG internationales et nationales. Ces dernières ont continué à travailler dans le sens de la promotion des langues camerounaises. On peut citer : la Société Internationale de Linguistique (SIL) présente au Cameroun depuis 1969 ; le Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA) existant depuis 1977 ; l'Association Camerounaise pour la Traduction de la Bible et l'Alphabétisation (CABTAL) créée en 1987 ; l'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC) née en 1998.

Ces actions étaient également appuyées par celle des médias, particulièrement par les stations radios régionales et locales qui diffusent régulièrement des émissions en langues camerounaises (4 % à 28 %

des heures de diffusion). Le français et l'anglais demeurent néanmoins des langues d'expression par excellence des médias nationaux (Tabi-Manga, 2000).

En ce qui concerne l'adoption du français et de l'anglais comme langues officielles de l'État, il faut noter que depuis 1961, des efforts ont été menés au niveau national pour inciter les populations à s'exprimer dans le meilleur des cas dans les deux langues, ce que l'on appelle généralement « bilinguisme » au Cameroun. Pour ce faire (i) les documents officiels sont publiés en français et en anglais ; (ii) dans le système éducatif, des cours de français sont dispensés dans les écoles anglophones et des cours d'anglais dans les écoles francophones ; (iii) des établissements scolaires dans lesquels cohabitent les deux sous-systèmes éducatifs anglophone et francophone ont été ouverts (école ou lycée « bilingue ») ; (iv) les enseignements au niveau universitaire sont dispensés indifféremment en anglais ou en français selon la langue d'expression principale de l'enseignant ; (v) des institutions privées de formation en langues officielles ont été ouvertes.

Malgré ces efforts pour encourager le bilinguisme anglais-français des populations, force est de constater que, même si la majorité des Camerounais réussissent à comprendre tant bien que mal l'autre langue officielle (anglais pour les francophones et français pour les anglophones), ils éprouvent néanmoins des difficultés à s'exprimer indifféremment dans les deux langues. Certains parents, afin d'éviter de perpétuer cette lacune ont décidé, (i) pour les parents francophones, d'inscrire leurs enfants dans le sous-système éducatif anglophone dès l'enseignement primaire et (ii) pour les parents anglophones, d'inscrire leur progéniture dans le sous-système éducatif francophone. Ainsi, ils espèrent avoir des enfants capables de manier aussi bien la langue de Shakespeare que celle de Molière.

Politique d'alphabétisation des années 2000 à 2010 : de la reprise à l'inertie

Face à la persistance de l'analphabétisme dans les années 2000 (estimé à cette époque à 4 analphabètes sur 10), le Cameroun, en 2005, a relancé sa politique d'alphabétisation. Ainsi, en août 2005, un « Programme National d'Alphabétisation » (PNA) a été lancé. Ce programme entendait mettre un accent particulier sur l'alphabétisation fonctionnelle. Cette dernière vise, en plus d'assurer une formation en écriture, en lecture et en calcul, à doter l'apprenant d'aptitudes essentielles adaptées à son environnement social et à son vécu quotidien, ceci afin d'améliorer ses conditions de vie et celle de sa communauté. Concrètement, le PNA a pour IOV, l'alphabétisation de 500 000 personnes par an et le développement annuel d'une centaine de types de séquence d'alphabétisation fonctionnelle (techniques élémentaires et nouvelles de production agropastorale et artisanale ; création d'activités génératrices de revenus ; informations sur les questions de santé, d'hygiène et de salubrité ; éducation à la citoyenneté et loisirs, etc.). Pour y parvenir, il est question de former des cadres et des alphabétiseurs locaux, d'identifier les besoins en alphabétisation fonctionnelle exprimés par les communautés, d'élaborer et de produire des supports didactiques et pédagogiques et de créer des centres locaux d'alphabétisation.

La phase pilote du PNA, débutée en 2005, visait l'alphabétisation de 100 000 Camerounais, la réhabilitation des structures nationales d'alphabétisation et l'instauration d'une organisation technique et pédagogique adéquate. Cette phase pilote a permis l'ouverture de 678 centres d'alphabétisation dans les 339 communes du pays. En milieu urbain, un accent a été mis sur l'éducation citoyenne, alors qu'en milieu rural, c'est l'alphabétisation qui a été privilégiée du fait de l'importance de l'analphabétisme qui y sévit. En effet, d'après les résultats du recensement démographique de 2005, le taux d'analphabétisme (15 ans et plus) en langues officielles était de 48,3 % en zone rurale contre 13,4 % en zone urbaine.

La mise en œuvre du PNA était à cette époque confiée à l'ex-Ministère de la Jeunesse (MINJEUN). Mais en 2011, le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement camerounais a assigné au Ministère de l'Éducation de Base la charge « *de la lutte contre l'analphabétisme* » (article 8, alinéa 14) et par conséquent, la responsabilité du PNA. Ce changement de l'institution gouvernementale en charge de l'alphabétisation nationale a cependant constitué un frein dans l'évolution des activités d'alphabétisation ; car, même si les structures sont en place, cette période transitoire pose un problème d'affectation de nouveaux personnels chargés d'encadrer les activités. Ainsi, en attendant une prise en main totale du programme par le nouveau ministère de tutelle, les activités d'alphabétisation fonctionnent au ralenti.

Incidences des politiques d'alphabétisation sur les populations et sur leurs niveaux d'alphabétisation

À travers le rappel de l'histoire des politiques linguistiques et des politiques d'alphabétisation du Cameroun, il ressort un ensemble de faits qui démontrent que les décisions prises en matière d'alphabétisation par les différentes entités administratives du pays ont suscité, tantôt une attitude d'acceptation de la part des populations, tantôt une attitude de rejet. Ces différentes réactions vis-à-vis des politiques d'alphabétisation mises en œuvre auront plus tard un effet sur les niveaux d'alphabétisation en langues officielles et en langues camerounaises.

Politiques d'alphabétisation et attitude de la population

Politique d'alphabétisation : outil d'incitation à l'alphabétisation des populations

La première politique d'alphabétisation mise en œuvre vers la moitié du XIX^e siècle avait pour objectif de sortir progressivement les populations de la tradition orale pour la tradition écrite, afin qu'elles aient accès à la connaissance biblique. Pour ce faire, il fallait que les missionnaires et ceux qui devaient assurer l'enseignement religieux puissent communiquer (oralement et par écrit) avec les populations. Aussi, a-t-on formalisé et développé l'écriture de plusieurs langues camerounaises : *dua*, *bakweri*, *pidgin-english*, *ewondo*, *basaa*, *bulu*, *bali*, *ngumba*, *massana*, *moussgoum*, *moundang*, *toupouri*, *mboum*, *fulfulde*, etc. À cela, il faut également ajouter l'écriture bamoum (*shūmom*). Ces travaux linguistiques ont ainsi permis d'alphabétiser les populations en langues camerounaises. Les populations étaient plus favorables aux enseignements religieux lorsqu'ils étaient particulièrement dispensés en leur langue maternelle ou en une langue locale à laquelle elles s'identifiaient ; le savoir « lire et écrire » avait une connotation d'un certain prestige et constituait un élément motivant pour l'acceptation de la politique d'alphabétisation mise en place. Par contre, lorsque la langue d'évangélisation était différente de la langue maternelle, les populations avaient tendance à manifester davantage une attitude de rejet.

Compte tenu de la présence d'un nombre important de langues au Cameroun (plus de 80 langues estimées dans les années 1920), du besoin de communiquer plus aisément avec les populations et par souci de gagner politiquement et économiquement du terrain, l'administration allemande (avant la Première Guerre mondiale de 1914-1918) et les administrations française et anglaise (après la Première Guerre) ont successivement modifié leur stratégie. La politique adoptée a donc consisté à promouvoir, dans les activités

d'alphabétisation et surtout scolaires, l'usage de l'allemand, du français ou de l'anglais. Ce changement de politique a généré un autre type d'intérêts auprès des populations à savoir : accéder à la « civilisation » et au mode de vie moderne en lisant, écrivant et parlant la langue des Occidentaux. Outre l'accès à l'écriture et à la lecture, l'alphabétisation des populations, particulièrement en langues occidentales, leur donnait accès à une situation sociale plus valorisante : un emploi dans l'administration, un statut de formateur ou de catéchiste, une possibilité de formation à l'étranger, etc.

Après l'indépendance en 1960, la stratégie du nouvel État indépendant est restée inchangée : promouvoir le français et l'anglais. À cet effet, ces langues ont été érigées en langues officielles. Les langues camerounaises par contre ne faisaient pas l'objet de préoccupations politiques, dans la mesure où elles étaient considérées comme une « menace » à l'unité nationale. Toutes les tentatives du secteur privé pour attirer l'attention sur l'importance des langues camerounaises sont demeurées quasi veines.

En somme, l'adhésion des populations à une politique sociale réside dans l'intérêt qu'elle tire ou qu'elle espère tirer de cette politique. Ainsi, dans le cas précis de l'alphabétisation au Cameroun, l'on peut noter que l'intérêt escompté par les populations se résumait en : (i) l'aptitude à lire et à écrire la langue locale, particulièrement la langue maternelle ; (ii) l'aptitude à lire et à écrire une langue occidentale ; (iii) l'accès à la connaissance biblique ; (iv) l'insertion socio-professionnelle plus aisée ; (v) le contact de proximité avec les Occidentaux.

Politique d'alphabétisation : réponse aux besoins d'alphabétisation de la population

Le choix de la promotion des langues occidentales par l'administration allemande, française et anglaise, a été également motivé par la volonté manifeste de la population jeune des années 1890, 1920 et 1940 de parler les langues occidentales. Ceux-ci estimaient que les langues occidentales leur offraient plus d'opportunités d'insertion professionnelle. Par ailleurs, ces langues se présentaient pour eux comme une alternative de s'affranchir de la gérontocratie, car leurs aînés et les personnes âgées bénéficiaient, au sein de leur communauté, d'un certain nombre de privilèges sociaux et culturels.

Pour revenir à une époque plus récente, force est de constater que depuis la fin des années 90, les populations tendent à revendiquer un réel bilinguisme anglais-français. Les cours en anglais dispensés aux élèves francophones et les cours en français dispensés aux élèves anglophones ont montré leur insuffisance, car ils ne confèrent pas toujours aux apprenants le caractère « bilingue » attendu. Comme déjà souligné, pour résoudre ce problème, certains parents ont développé une stratégie assez originale : il s'agit, pour les parents d'inscrire leurs enfants dans des établissements du sous-système de l'autre langue que leur langue maternelle. Sachant que l'État camerounais donne la possibilité à chaque parent d'inscrire son enfant dans l'école de son choix, cette pratique tend à prendre de l'ampleur au Cameroun, même s'il faut reconnaître qu'il y a moins de parents anglophones qui choisissent cette option.

La tendance actuelle, bien qu'encore timide, est la volonté des populations à être alphabétisée en langues camerounaises. Le fait que les jeunes éprouvent de plus en plus de difficultés à s'exprimer en langue maternelle devient un sujet préoccupant au Cameroun. De ce fait, certaines communautés et certains linguistes expriment davantage le désir de redonner cette possibilité à la jeunesse. L'attitude hésitante de l'État pour la mise en œuvre d'une réelle politique de promotion des langues camerounaises laisse penser que cette nouvelle sollicitation des populations est encore loin d'être satisfaite.

Niveaux d'alphabétisation des populations au Cameroun

L'évolution des niveaux d'alphabétisation au Cameroun peut s'observer à travers les données des trois recensements démographiques réalisés en 1976, 1987 et 2005. Ces données permettent d'apprécier l'importance de l'alphabétisation aussi bien en langues officielles qu'en langues camerounaises.

Niveaux d'alphabétisation en langues officielles (anglais et français)

Les données des recensements démographiques du Cameroun, portant sur l'alphabétisation en langues officielles (anglais et français) des adultes de 15 ans et plus, révèlent que les niveaux se sont considérablement améliorés en 3 décennies. Les taux sont ainsi passés de 37 % en 1976, à 59 % en 1987 pour atteindre 70 % en 2005. Ces indicateurs mettent en relief le fait que le niveau d'analphabétisme en langues officielles au Cameroun est en considérable baisse. Ce constat correspond aux efforts qui ont été menés depuis les années 60 par l'État en faveur de la promotion du français et de l'anglais au sein de la population, particulièrement à travers le système éducatif.

Cependant, avec l'accroissement de la population du Cameroun⁶, le nombre d'analphabètes en langues officielles continue tout de même de croître : en 1976 et 1987, on a dénombré environ 2,5 millions d'adultes ne sachant ni lire, ni écrire le français ou l'anglais ; en 2005, cet effectif était de 2,9 millions. Ce qui est révélateur des efforts supplémentaires à fournir. Par ailleurs, l'on note que l'analphabétisme touche particulièrement les femmes et les populations du milieu rural. En effet, les données du 3^e RGPH de 2005 relèvent que les femmes représentent 62 % de l'ensemble de la population analphabète contre 38 % d'hommes. Selon le milieu de résidence, les populations rurales représentent 76 % des analphabètes adultes.

Niveaux d'alphabétisation en langues camerounaises

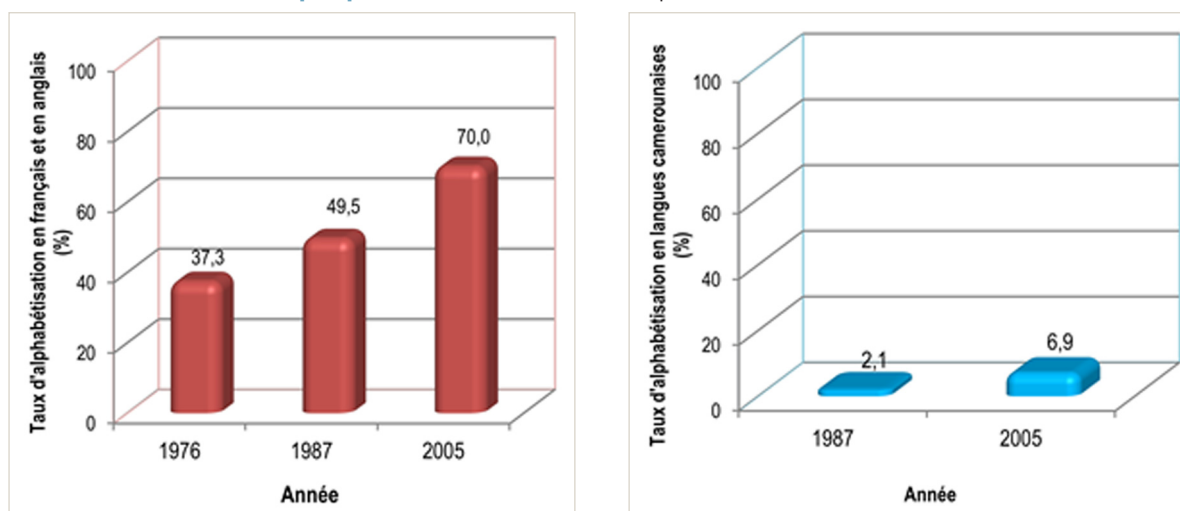
La faible présence des langues camerounaises dans la sphère linguistique officielle au Cameroun est notamment liée à une quasi timide implication de l'État, ou du moins à une volonté déguisée de sa part, de ne pas prendre une position ferme. Cette attitude politique peut expliquer les niveaux d'alphabétisation en langues nationales observés. En effet, l'on note qu'ils sont largement inférieurs à ceux de l'alphabétisation en langues officielles : en 1987, le taux était de 2 %, soit 104 500 adultes et se situait à 7 % en 2005, soit 609 885 adultes.

L'écart entre les niveaux d'alphabétisation en langues officielles et ceux en langues camerounaises est tout juste le reflet, comme déjà souligné, de l'absence d'une véritable politique de valorisation des langues camerounaises et des hésitations de l'État à trouver des solutions idoines à la gestion de la multitude de langues que comptent le Cameroun. À titre indicatif, d'après SIL International, on dénombre 286 langues au Cameroun, dont 279 sont des langues vivantes, 3 des langues secondes et 4 des langues qui ont disparu (SIL International, 2005).

⁶ Le Cameroun en 1976 comptait 7 663 246 habitants ; en 1987, il a été dénombré 10 493 655 et en 2005, le pays comptait 17 463 836 habitants. (RGPH 1976, 1987 et 2005).

L'amélioration du niveau d'alphabétisation en langues camerounaises observée entre 1987 et 2005 peut être attribuée à l'action sans cesse croissante des ONG qui luttent en faveur de la promotion des langues camerounaises. Mais également, aux efforts de l'Église qui, à travers l'évangélisation et les écoles confessionnelles, réussit à maintenir le rôle d'alphabétiseur qui lui est reconnu depuis l'époque coloniale.

Graphique 1. Évolution des taux d'alphabétisation au Cameroun



Source : RGPH 1976, RGPH 1987, RGPH 2005

Conclusion

Au terme de ce parcours de l'histoire des politiques linguistiques et des politiques d'alphabétisation au Cameroun, il est certain que les débats sur les langues au Cameroun sont loin d'être clos. Le risque couru ici, c'est de faire face à une jeunesse de plus en plus déconnectée des langues camerounaises et de moins en moins alphabétisée en ces langues. D'ici quelques décennies, l'expansion du français et de l'anglais sans la présence de langues camerounaises au niveau national va probablement contribuer à une disparition progressive de certaines langues camerounaises. À cela, il faut ajouter (i) les relations internationales de plus en plus accrues entre pays ; (ii) l'expansion des moyens de communication ; (iii) les contacts de plus en plus fréquents entre les ressortissants d'ethnies différentes du fait de l'urbanisation et du développement des moyens de transport ; (iv) et la recrudescence des mariages interethniques qui réduisent, au sein du cadre familial, l'usage des langues camerounaises au profit du français ou de l'anglais.

Le problème que posent souvent les politiques d'alphabétisation est le mode de leur mise en œuvre, surtout dans un contexte plurilinguistique aussi complexe que celui du Cameroun. La préoccupation de la plupart des linguistes ou des personnes qui s'intéressent à la question de l'intégration des langues camerounaises dans la sphère nationale réside dans le choix des langues qui en feront partie.

Le fait est qu'au Cameroun, la majorité des langues du terroir sont intimement liées à des ethnies précises. De ce fait, en choisissant une langue au détriment de l'autre, il y a des risques de faire naître un sentiment d'hégémonie d'une ethnie par rapport aux autres. Cette difficulté tient du fait de la faiblesse

du sentiment patriotique camerounais. Ainsi, tant que le sentiment d'appartenance à une même nation n'aura pas germé en chacun des Camerounais, le choix d'une langue camerounaise, liée à une ethnie précise, aura de la peine à être mis en œuvre. Cependant, comme le disent certains dictons célèbres : « *on ne fait pas d'omelettes sans casser les œufs* » et « *on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre* ». Autrement dit, au risque, d'ici quelques décennies, de perdre une part non négligeable de son patrimoine linguistique et culturel, il est urgent que l'État camerounais mûrisse la réflexion et prenne position.

À ce sujet, une lueur de conciliation qui se présente pour les régions de la partie australe du Cameroun (Grand Sud), et qui s'est présentée depuis l'administration allemande de la fin des années 1800, c'est le *pidgin-english*. Cette langue a l'avantage d'être la plus fédératrice des ethnies camerounaises des régions du Centre, du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud et du Sud-Ouest. En outre, de par son origine, elle n'est pas particulièrement liée à une ethnie donnée, car c'est un héritage du passé linguistique du pays (fusion de l'anglais, du portugais, de l'allemand, du français et des langues camerounaises). En ce sens, les revendications de type ethnique auraient beaucoup moins droit de cité.

Pour la partie septentrionale du Cameroun (Grand Nord), le choix du *pidgin-english* serait assez inapproprié, car cette langue y est moins usitée. À cet effet, le *fulfulde* aurait beaucoup plus de chances d'être accepté par les populations des régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord, voire au-delà. Cette langue a également l'avantage d'être parlée dans d'autres pays africains (Nigéria, Tchad, Soudan, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Bénin, Niger, Sierra Léone, Mauritanie...).

Il faut souligner qu'il ne s'agit pas de réduire l'importance du français ou de l'anglais au Cameroun, car ces deux langues permettent aux populations de maintenir leur proximité avec l'environnement international et de communiquer plus aisément avec le monde. Il est beaucoup plus question de donner la possibilité aux Camerounais de communiquer non seulement par le biais des langues officielles, mais aussi grâce à une ou deux langues du terroir, langues auxquelles ils pourraient s'identifier, où qu'ils soient et quels qu'ils soient. Car, il faut le reconnaître, le multilinguisme est l'avenir culturel du monde.

Pour éviter plus tard de sombrer dans une pauvreté linguistique nationale de plus en plus accrue, il est souhaitable que l'État camerounais promeuve l'ouverture des centres d'alphabétisation en langues camerounaises et qu'il accompagne ces actions par d'importantes campagnes d'information, de sensibilisation et d'incitation des populations à les fréquenter (enfants, jeunes et adultes). Pour emprunter, dans une certaine mesure, à Tabi-Manga (2000) l'une de ses propositions d'intégration des langues camerounaises dans l'environnement linguistique national, il est souhaitable de découper le pays en grandes zones linguistiques. Ainsi, les centres d'alphabétisation situés dans une aire linguistique donnée auront l'obligation de dispenser en priorité des cours de la langue véhiculaire propre à cette zone linguistique. L'enseignement des autres langues de cette aire linguistique se fera à la demande des populations et en fonction de la disponibilité de formateurs qualifiés.

Dans cette perspective, l'exogamie (union contractée en dehors de son groupe clanique ou de sa tribu) et les mariages interethniques (union d'un couple issu de deux ethnies différentes) se présenteront comme un atout culturel incomparable pour le pays. Car l'enfant issu de ce couple, en plus des langues officielles (anglais, français et *pidgin-english* ou *fulfulde*), aura la possibilité d'être alphabétisé dans les deux langues de ses parents. De cette façon, on pourrait espérer préserver une grande partie de l'héritage linguistique et culturel du Cameroun.

Références bibliographiques

- BCR, 1978, Volume 1 : « *Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1976*, Tome 1 : République Unie du Cameroun », Yaoundé, SOPECAM, 124 p.
- BCR, 1980, Volume 2 : « *Analyse du Recensement Général de la Population et de l'Habitat d'avril 1976*, Tome 4 : Scolarisation – Niveau d'instruction », Yaoundé, SOPECAM, 124 p.
- Bijeljic-Babic R., 1985, « *L'utilisation des langues maternelles et nationales en tant qu'instrument d'enseignement, d'alphabétisation et de culture : expériences dans des pays en développement d'Afrique et d'Asie* », Paris, UNESCO, 43 p.
- BUCREP, 2010, « *Rapport de présentation des résultats définitifs, 3^e RGPH* », Yaoundé, Saint-Paul, 68 p.
- BUCREP, 2011, « *Scolarisation – Instruction – Alphabétisation* », 3^e RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 2, Yaoundé, BETA Print, 204 p.
- DEMO 87, 1992, « *Volume 2 : Résultats bruts du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun*, Tome 1 : République du Cameroun », Yaoundé, SOPECAM, pp. 211-250.
- Fourre P., 1965, « *Rapport du projet de planification pour la Campagne Nationale Camerounaise d'Alphabétisation et d'Éducation Populaire "L'ÉCOLE SOUS L'ARBRE"* », [version électronique], 17 p.
- Henry L., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, volume français, deuxième édition, Liège, Ordina éditions, 179 p.
- Lizarzaburu A., 1983, « *Politique d'alphabétisation* », Paris, UNESCO, 24 p.
- SIL International, 2005, *Ethnologue – Languages of the World*, Dallas, SIL International, pp. 56-74.
- Stumpf R., 1979, *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960 : Comparaison entre les administrations coloniales allemande, française et britannique et du rôle joué par les sociétés missionnaires*, Berne, Éditions Peter Lang SA – Publications Universitaires Européennes, 157 p.
- Slageren J. V., 1969, *Histoire de l'Église en Afrique*, Yaoundé, Éditions Clé, 149 p.
- Tabi-Manga J., 2000, *Les politiques linguistiques du Cameroun : Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Éditions Karthala, 237 p.

Sites web consultés

- <http://www.cabtal.org>
<http://www.cameroun-guide.com>
<http://www.cerdotola.org>
<http://silcam.org>
<http://www.unesco.org>
<http://www.wikipedia.org>